



Conditions générales d'utilisation de la plateforme de virement par SMS Orange Bank

Ce document décrit les modalités d'utilisation de notre plateforme de virement par SMS Orange Bank.

Présentation générale

Avec une offre différenciante qui se veut au cœur des usages de ses clients, Orange Bank leur propose des services simples et innovants qui s'intègrent facilement dans leur quotidien. Le virement par SMS en est un exemple !

Le virement par SMS permet aux clients Orange Bank d'envoyer depuis leur application de l'argent (devise exclusivement Euros) à un de leurs contacts téléphoniques disposant d'un numéro de mobile français. Pour pouvoir entrer en possession des fonds, le contact téléphonique doit être en possession d'un IBAN de la zone SEPA.

A ce titre, vous avez reçu un SMS dont l'envoi a été initié par l'un de nos clients (« l'**Emetteur** ») vous invitant à accepter le virement qu'il souhaite vous envoyer. Les présentes conditions générales d'utilisation (les « **CGU** ») décrivent et encadrent le fonctionnement et l'utilisation par ses utilisateurs, clients ou non d'Orange Bank, (les « **Utilisateurs** » ou individuellement « l'**Utilisateur** »), de la plateforme de virement par SMS Orange Bank (la « **Plateforme** »).

En cliquant sur le lien « Accepter le virement », vous est réputé(e) avoir lu et accepté sans réserve les présentes CGU. Alors, prenez quelques instants et bonne lecture !

Utilisation générale de la plateforme de virement par SMS

Sur la Plateforme, l'Utilisateur retrouve notamment l'identité de l'Emetteur et le montant du virement. Ces informations ne sont pas modifiables. L'Utilisateur doit cependant en vérifier la cohérence avant d'accepter l'opération.

Ces éléments étant renseignés par l'Emetteur, l'Utilisateur doit se rapprocher de ce dernier pour toute question ou contestation. L'utilisateur ne saurait les discuter ou contester auprès d'Orange Bank. Orange Bank est et restera étrangère à toute discussion ou litige, pour quelque cause que ce soit, entre l'Utilisateur et l'Emetteur.

L'Utilisateur atteste qu'il est effectivement le bénéficiaire visé par l'Emetteur et que l'opération entre dans un cadre purement personnel et n'est aucunement en lien avec une activité professionnelle.

Pour finaliser le virement, l'Utilisateur doit renseigner dans les champs consacrés :

- Son nom
- Son prénom
- L'IBAN correspondant au compte sur lequel il souhaite que les fonds soient transférés.

L'Utilisateur s'engage à ce que les informations ainsi précisées (les « Informations bancaires ») soient exactes et correspondent à sa situation personnelle.

L'ordre de virement complété par l'Utilisateur est irrévocable pour l'Emetteur. Sous réserve de la disponibilité des fonds sur le compte de l'Emetteur, le virement est exécuté par Orange Bank au plus tard le lendemain de la réception de l'ordre complété par l'Utilisateur (sauf si c'est un jour non ouvrable)¹. Si le virement est complété après 10h00 ou un jour non ouvrable, nous considérerons l'avoir reçu au plus tard le 1er jour ouvrable suivant.

Les frais de virement sont partagés par l'Utilisateur et l'Emetteur (SHARE), c'est-à-dire qu'ils payent chacun les frais facturés par leur banque respective.

Accès à la plateforme de virement par SMS Orange Bank

L'Utilisateur accède à la Plateforme en cliquant sur le lien envoyé par SMS au numéro de téléphone indiqué par l'Emetteur à Orange Bank.

L'accès à la Plateforme est gratuit. Les frais d'équipement, de même que les coûts facturés par le fournisseur d'accès internet ou par l'opérateur téléphonique, restent à la charge exclusive de l'Utilisateur.

Le lien rattaché au SMS et renvoyant à la Plateforme est valable pour une durée de 7 jours calendaires, délai dans lequel l'Utilisateur doit accepter l'opération s'il souhaite recevoir les fonds envoyés par l'Emetteur.

Ce SMS et son lien peuvent être invalidés par anticipation si l'Emetteur adresse à l'Utilisateur, par l'intermédiaire d'Orange Bank, un SMS de relance² ou une SMS d'annulation³.

Dans le cas particulier de la réception d'un SMS de relance, ce dernier SMS annule et remplace en effet le précédent et fait courir un nouveau délai de 7 jours pour la finalisation du virement par l'Utilisateur. Orange Bank ne saurait engager sa responsabilité si l'Utilisateur n'a pas accepté le virement dans le délai qui lui est imparti pour quelque cause que ce soit.

Sauvegarde de vos informations bancaires

¹ Si le lendemain de la réception de votre ordre est un jour non ouvrable, alors votre virement sera exécuté au plus tard le 1er jour ouvrable suivant la réception de l'ordre.

² Sous réserve de disponibilité de la fonctionnalité de relance d'un virement par SMS

³ Sous réserve de disponibilité de la fonctionnalité d'annulation d'un virement par SMS

L'Utilisateur a la possibilité de sauvegarder ses Informations bancaires pour faciliter la réception éventuelle d'autres virements par SMS Orange Bank.

A cette fin, l'Utilisateur peut cocher l'option « Se souvenir de mon RIB pour la prochaine fois ».

En activant cette option, l'Utilisateur autorise Orange Bank à conserver ses Informations bancaires et devra alors préciser sa date de naissance. Cette date de naissance servira d'élément d'authentification à la prochaine connexion à la Plateforme. L'Utilisateur veillera ainsi à l'exactitude de la date de naissance renseignée.

S'il a activé l'option de sauvegarde de ses Informations bancaires, lors des prochains accès à la Plateforme, l'Utilisateur bénéficiera d'un parcours simplifié.

Pour les virements SMS ultérieurs, lors de son authentification, la saisie à deux reprises d'une date de naissance erronée par rapport à celle renseignée à l'activation de l'option de sauvegarde de ses Informations bancaires entraînera la suppression de ces dernières. L'Utilisateur sera alors réorienté vers le formulaire initial de saisie des données bancaires.

La procédure est identique si, après un premier échec lors de son authentification par sa date de naissance, l'Utilisateur clique sur le lien « Ma date de naissance est correcte ». Cette déclaration de l'exactitude de la date de naissance précédemment renseignée conduira l'Utilisateur à remplir à nouveau ses données bancaires. Les informations bancaires initialement en notre possession seront alors supprimées et les fonds seront envoyés au nouvel IBAN renseigné.

L'Utilisateur peut modifier ses Informations bancaires.

Les Informations bancaires sont conservées 12 mois à compter de la dernière utilisation de la Plateforme par l'Utilisateur. Au-delà, les Informations bancaires et la date de naissance renseignée par l'Utilisateur sont supprimées.

Protection des données personnelles

Les informations collectées dans le cadre de cette opération sont destinées à Orange Bank, responsable de traitement et sont obligatoires pour la réalisation du/des virement(s) par SMS.

Elles vont également être transmises à l'établissement bancaire de l'émetteur et si nécessaire aux autorités compétentes, à leur demande, dans le cadre de procédures, recherches judiciaires, ou afin de se conformer à d'autres obligations légales.

Orange Bank met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour s'assurer que les traitements de données à caractère personnel sont effectués selon la législation applicable.

Conformément à la législation nationale et européenne relative à la protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données personnelles. Dans les conditions prévues par la loi, vous pouvez également demander une limitation du traitement, la rectification ou l'effacement des données vous concernant ainsi que leur portabilité ou communiquer des directives sur le sort de ces données en cas de décès.

Vous disposez également du droit de vous opposer au traitement de vos données à des fins de prospection commerciale.

Ces droits peuvent, sous réserve de justifier de votre identité par la production d'une copie signée d'un justificatif d'identité, être exercés à tout moment

- Par voie électronique à dpo@orangebank.com
- Par courrier postal à :
Délégué à la protection des données d'Orange Bank – 67 rue Robespierre – 93107 Montreuil Cedex
- Depuis la Plateforme :
L'Utilisateur doit décocher l'option « Se souvenir de mon RIB pour la prochaine fois ». Cette opération nécessite toutefois d'avoir reçu dans les 7 derniers jours un virement SMS en cours de validité.
- Via le support Orange Bank :
L'Utilisateur envoie un courriel à l'adresse support.P2P@orangebank.com avec en objet du mail « Demande suppression données bancaires virement SMS ». Pour que la demande soit traitée, le courrier électronique devra contenir les informations suivantes :
 - Numéro de téléphone
 - Date de naissance
 - IBAN

La demande sera ensuite traitée par le support informatique d'Orange Bank sous une quinzaine de jours.

Orange Bank procédera également à la suppression des informations bancaires dans les cas de figure suivants :

- Lors de la modification d'un mini-profil :

En cas de double erreur sur la saisie de la date de naissance, le mini-profil est supprimé par mesure de sécurité. L'Utilisateur est alors automatiquement redirigé vers un nouveau formulaire où il devra saisir de nouveau ses coordonnées bancaires.

Orange Bank mettra en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la protection des données présentes dans le mini-profil des utilisateurs de la Plateforme. En restitution, les informations du RIB seront systématiquement anonymisées.

Orange Bank utilisera ces informations uniquement dans les 2 cas suivants :

- Pour faciliter la validation des prochains virements SMS
- Pour effectuer des statistiques sur l'utilisation de la Plateforme

Dans tous les cas, le numéro d'IBAN sera sauvegardé dans les bases de données d'Orange Bank pendant la période de conservation nécessaire pour les besoins d'audit.

Déclarations et engagements de l'Utilisateur

L'Utilisateur déclare :

- Être majeur et capable,
- Avoir assuré et veillé à la protection et la sécurité de tous les appareils ou logiciels utiles à l'utilisation de la Plateforme (téléphone, navigateur Internet...),
- Respecter toutes les conditions légales et réglementaires applicables à l'utilisation de la Plateforme,
- Respecter les conditions d'usage de la Plateforme telles que décrites dans les présentes CGU.

L'Utilisateur s'engage à informer Orange Bank de toute modification ou évolution de sa situation personnelle. S'il ne devait plus satisfaire aux conditions d'utilisation de la Plateforme, il s'engage à ne plus utiliser la Plateforme.

La responsabilité d'Orange Bank ne saurait être engagée en cas de déclaration erronée de l'Utilisateur ou de manquement à ses obligations.

Droits de la propriété intellectuelle

Le contenu de ce site est protégé par la protection Droit d'Auteur (art. L.111-1 du Code de la Propriété Intellectuelle).

Orange Bank est titulaire des droits, de tous les éléments qui composent ce site notamment les données, dessins, graphiques. Toute reproduction, représentation, diffusion ou rediffusion, totale ou partielle, du contenu de ce site par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation expresse et préalable d'Orange Bank est interdite, et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

Sécurité

Il est de la responsabilité de l'Utilisateur d'assurer la sécurité du téléphone mobile sur lequel il reçoit le lien SMS envoyé par Orange Bank. L'Utilisateur est responsable des conséquences de l'utilisation par un tiers de son téléphone pour accéder à la Plateforme.

Pour éviter tout risque d'usurpation, Orange Bank conseille aux utilisateurs ne souhaitant pas accepter un virement par SMS, de supprimer le SMS contenant le lien d'accès à la Plateforme.

Par mesure de sécurité, Orange Bank se réserve le droit de limiter ou bloquer l'accès à la Plateforme si les circonstances l'exigent.

Orange Bank met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque.

Durée et modifications

Les présentes CGU entrent en vigueur à compter du 27 novembre 2018 et pour une durée indéterminée.

L'Utilisateur pourra résilier à tout moment et sans préavis les présentes CGU. Il pourra notifier sa décision par simple demande à Orange Bank à l'adresse électronique suivante : support.P2P@orangebank.com avec en objet du courrier électronique « Résiliation CGU plateforme virement SMS ». Pour que la demande soit prise en compte, le courrier électronique devra contenir :

- Le numéro de téléphone mobile de l'Utilisateur,
- Une facture téléphonique datant de moins de 3 mois correspondant au numéro de téléphone mobile français,
- Une pièce d'identité au nom de l'Utilisateur parmi celles admises par Orange Bank

À tout moment et sans préavis, Orange Bank se réserve le droit, à son entière discrétion, de résilier, modifier ou compléter les présentes CGU et fonctionnalités de la Plateforme.

Dans les mêmes conditions, Orange Bank pourra suspendre tout ou partie des fonctions de la Plateforme ou de l'accès à celle-ci par l'Utilisateur sans que sa responsabilité puisse être engagée à quelque titre que ce soit.

La résiliation des présentes CGU, à l'initiative de l'Utilisateur ou d'Orange Bank, entraînera la suppression des Informations bancaires et date de naissance éventuellement sauvegardée dans la cadre de l'utilisation de la Plateforme.

Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGU sont soumises au droit français.

Tout différend éventuel entre l'Utilisateur et Orange Bank relatifs à la validité, l'existence, l'interprétation, l'exécution et la résiliation des présentes CGU sera soumis, à défaut d'accord amiable, aux tribunaux compétents du ressort de la Cour d'appel de Paris.

Hébergeur

La Plateforme est hébergée par le GIE Groupama Supports et Services, 8 -10, rue d'Astorg 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 410 546 956

Les données collectées ne seront pas transférées en dehors de l'Union Européenne ou à d'autres destinataires que ceux prévus dans les CGU.